



Vacance pour se rendre dans mon pays d'origine

Par **Cha By**, le **30/03/2018** à **23:46**

je remercie toutes les personnes qui puissent m'apporter leurs aides et conseils, voilà à partir de 28/07/2018 j'aurais droit à 25 jours de congés payés , pour partie au Laos mon pays d'origine depart prévu le 28/07/2018 et retour pour reprise travail le 26/08/2018 ma deception est enorme quand mon entre prise Greystal ZI meron 49260 montreuil bellay refuse de ma demande la periode un etranger désirant partir en vacance pour se rendre dans son pays d'origine, merci pour votre aide

Par **P.M.**, le **31/03/2018** à **09:11**

Bonjour,
Bonjour,

Sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable, même si l'[art. L3141-17 du Code du Travail](#) prévoit la possibilité de porter la durée des congés payés pris en une seule fois à plus de 4 semaines pour contraintes géographiques, cela n'implique pas a priori que l'ordre des départs et donc leurs dates ne soient pas fixés par l'employeur...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel, s'il y en a dans l'entreprise...

Par **Cha By**, le **31/03/2018** à **09:56**

Merci